



**MRC  
D'ARGENTEUIL**  
Authentique. Avec vous.



Ville de Lachute

COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## **La MRC d'Argenteuil et la Ville de Lachute se réjouissent du financement récurrent annoncé par le gouvernement du Québec pour la Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil**

**Lachute, le 13 novembre 2020** – C'est avec grande satisfaction et le sentiment du devoir accompli que la MRC d'Argenteuil et la Ville de Lachute ont reçu l'annonce de l'aide financière annuelle récurrente de 130 000 \$ du gouvernement du Québec pour soutenir la mission de la Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil. À la suite de multiples représentations échelonnées sur plusieurs années, la MRC d'Argenteuil et la Ville de Lachute accueillent cette heureuse nouvelle avec enthousiasme, soulagement et reconnaissance.

La Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil œuvre avec cœur et dévouement pour le bien-être de la petite enfance et des parents depuis 2009 sur le territoire. En vue d'assurer sa pérennité et son développement, la Maison de la famille a entamé des démarches dès 2016 auprès du ministère de la Famille afin d'avoir accès à un financement récurrent, à l'instar de la plupart des organismes communautaires familles du Québec. Reconnaisant l'expertise, le leadership et l'apport essentiel de l'organisme, notamment auprès des familles défavorisées d'Argenteuil, la MRC et la Ville de Lachute ont déployé tous les efforts nécessaires pour accompagner la Maison de la famille dans ses démarches légitimes auprès des instances politiques. Le ministre de la Famille, monsieur Mathieu Lacombe, s'était d'ailleurs déplacé à Lachute aux locaux de la Maison de la famille, en mars 2019, en compagnie de la députée d'Argenteuil, madame Agnès Grondin. Monsieur Lacombe s'était alors dit impressionné par le dynamisme et la qualité de l'offre de services diversifiée de l'organisme.

Durant plus d'une décennie, l'organisme de premier plan pour les familles a donc fonctionné et survécu grâce au soutien financier et technique des partenaires du milieu. La MRC d'Argenteuil et la Ville de Lachute ont assumé annuellement, à part égale, la totalité des frais de 30 000 \$ liés au paiement du loyer de la Maison de la famille, en plus de verser, entre 2017 et 2020, près de 60 000 \$ à l'organisme afin de soutenir sa mission et ses activités.

« L'appui sans réserve de la MRC envers la Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil au cours des dernières années aura porté fruit, à notre plus grande satisfaction. Cet organisme essentiel pour notre communauté pourra poursuivre sa mission et assurer ses activités de promotion, de prévention, d'aide et de soutien aux parents, et ce, pour le bénéfice des familles actuelles et futures d'Argenteuil », a déclaré le préfet de la MRC, monsieur Scott Pearce.

« La Ville de Lachute est fière de compter de nombreux organismes communautaires variés et très actifs au sein de sa collectivité, dont la Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil. L'annonce de cette aide financière permettra d'offrir davantage de soutien et d'outils aux familles de notre région, ce qui constitue également un attrait indéniable pour les familles qui souhaitent venir s'installer à Lachute. J'en profite pour remercier tous les employés et bénévoles de la Maison de la famille pour leur implication soutenue au sein de notre communauté », a mentionné le maire de la Ville de Lachute, monsieur Carl Péloquin.

La MRC d'Argenteuil et la Ville de Lachute tiennent à souligner le travail remarquable et l'efficacité de la députée d'Argenteuil, madame Agnès Grondin, dans ce dossier régional, ainsi que la disponibilité et l'écoute du ministre de la Famille, monsieur Mathieu Lacombe. La MRC et la Ville de Lachute sont également reconnaissantes du précieux appui de la Fondation Avenir d'enfants, des municipalités locales, du CISSS des Laurentides, du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, du Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides et du Regroupement des organismes communautaires Famille autonomes des Laurentides.

-30-

**Source :** MRC d'Argenteuil et Ville de Lachute

**Renseignements :**

Lucie Lafleur  
Conseillère en communication  
MRC d'Argenteuil  
450 562-2474, poste 2306 | [llafleur@argenteuil.qc.ca](mailto:llafleur@argenteuil.qc.ca)

Alexandra Montminy  
Conseillère, Communications et médias sociaux  
Ville de Lachute  
450 562-3781, poste 275 | [amontminy@ville.lachute.qc.ca](mailto:amontminy@ville.lachute.qc.ca)